

Statistiques judiciaires de la Cour de justice (2004)

Légende: Tableaux sur l'activité générale de la Cour de justice des Communautés européennes en 2004.

Source: Cour de justice des Communautés européennes. Rapport annuel 2004. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005.

<http://www.curia.europa.eu/fr/instit/presentationfr/rapport/stat/st04cr.pdf>.

Copyright: (c) Cour de justice de l'Union européenne

URL: http://www.cvce.eu/obj/Statistiques_judiciaires_de_la_Cour_de_justice_2004-fr-4bfd5616-1167-4dfe-b2cd-f6a0146049b6.html

Date de dernière mise à jour: 11/08/2011

Activité générale de la Cour de justice
Affaires clôturées, introduites, pendantes (1999-2004)

Affaires clôturées, introduites, pendantes (1999-2004) (1)	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Affaires clôturées	395	526	434	513	494	665
Affaires introduites	543	503	504	477	561	531
Affaires pendantes	896	873	943	907	974	840

(1) Les chiffres mentionnés (chiffres bruts) indiquent le nombre total d'affaires indépendamment des jonctions pour cause de connexité (un numéro d'affaire = une affaire).

Nature des procédures (1999-2004)

Nature des procédures (1999-2004) (1) (2)	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Renvois préjudiciels	192	268	182	241	233	262
Recours directs	141	180	179	215	193	299
Pourvois	53	73	59	47	57	89
Pourvois sur référé et sur intervention	4	5	11	6	7	5
Avis/Délibérations			1	1		1
Procédures particulières	5		2	3	4	9
Total	395	526	434	513	494	665

Affaires clôturées.

(1) Les chiffres mentionnés (chiffres bruts) indiquent le nombre total d'affaires indépendamment des jonctions pour cause de connexité (un numéro d'affaire = une affaire).

(2) Sont considérées comme "procédures particulières": la taxation des dépens (article 74 règlement de procédure); l'assistance judiciaire (article 76 règlement de procédure); l'opposition à un arrêt (article 94 règlement de procédure); la tierce opposition (article 97 règlement de procédure); l'interprétation d'un arrêt (article 102 règlement de procédure); la révision d'un arrêt (article 98 règlement de procédure); la rectification d'un arrêt (article 66 règlement de procédure); la procédure de saisie-arrêt (protocole sur les privilèges et immunités); les affaires en matières d'immunité (protocole sur les privilèges et immunités).

Arrêts, ordonnances, avis (2004)

Arrêts, ordonnances, avis (2004) (1)	Arrêts	Ordonnances à caractère juridictionnel (2)	Ordonnances de référé (3)	Autres ordonnances (4)	Avis	Total
Renvois préjudiciels	160	30		25		215
Recours directs	182	1	1	115		299
Pourvois	33	34	1	6		74
Pourvois sur référé et sur intervention			5			5
Avis/Délibérations				1		1
Procédures particulières		7		2		9
Total	375	72	7	149	0	603

Affaires clôturées.

(1) Les chiffres mentionnés (chiffres nets) indiquent le nombre d'affaires compte tenu des jonctions pour cause de connexité (une série d'affaires jointes = une affaire).

(2) Ordonnances à caractère juridictionnel mettant fin à une instance (irrecevabilité, irrecevabilité manifeste...).

(3) Ordonnances rendues à la suite d'une demande fondée sur l'article 185 ou 186 du traité CE (devenus articles 242 CE et 243 CE) ou sur l'article 187 du traité CE (devenu article 244 CE) ou encore sur les dispositions correspondantes des traités EA et CA ou encore à la suite d'un pourvoi contre une ordonnance de référé ou d'intervention.

(4) Ordonnances mettant fin à une instance par radiation, non-lieu à statuer ou renvoi au Tribunal.

Formation de jugement (2004)

Formation de jugement (2004) (1)	Arrêts/Avis	Ordonnances (2)	Total
Assemblée plénière/Cour plénière	21		21
Grande chambre/Petit plenum	32	1	33
Chambres à 5 juges	257	18	275
Chambres à 3 juges	113	61	174
Président		6	6
Total	423	86	509

Affaires clôturées.

(1) Les chiffres mentionnés (chiffres bruts) indiquent le nombre total d'affaires indépendamment des jonctions pour cause de connexité (un numéro d'affaire = une affaire).

(2) À caractère juridictionnel mettant fin à une instance (autres que les ordonnances mettant fin à une instance par radiation, non-lieu à statuer ou renvoi au Tribunal).

Matière du recours (2004)

Matière du recours (2004) (1)	Arrêts/Avis	Ordonnances (2)	Total
Adhésion de nouveaux États		2	2
Agriculture	52	8	60
Aides d'État	17	4	21
Association des pays et territoires d'outre-mer		1	1
Citoyenneté européenne	1		1
Concurrence	22	7	29
Convention de Bruxelles	7		7
Droit des entreprises	14	2	16
Droit institutionnel	9	4	13
Énergie	1		1
Environnement et consommateurs	60	7	67
Espace de liberté, sécurité et justice		2	2
Fiscalité	26	2	28
Liberté d'établissement	11	3	14
Libre circulation des capitaux	4		4
Libre circulation des marchandises	17		17
Libre circulation des personnes	15	2	17
Libre prestation des services	13	10	23
Politique de la pêche	5	1	6
Politique économique et monétaire	2		2
Politique industrielle	11		11
Politique sociale	41	3	44
Principes de droit communautaire	3	1	4
Propriété intellectuelle	15	5	20
Rapprochement des législations	31	2	33
Relations extérieures	6	3	9
Sécurité sociale des travailleurs migrants	6		6
Tarif douanier commun	3	1	4
Transports	11		11
Union douanière	12		12
Traité CE	415	70	485
Traité CA	1		1
Traité EA	2		2
Privilèges et immunités		1	1
Procédure		8	8
Statut des fonctionnaires	5	7	12
Divers	5	16	21
TOTAL GÉNÉRAL	423	86	509
Affaires clôturées.			
(1) Les chiffres mentionnés (chiffres bruts) indiquent le nombre total d'affaires indépendamment des			

jonctions pour cause de connexité (un numéro d'affaire = une affaire).

(2) À caractère juridictionnel mettant fin à une instance (autres que les ordonnances mettant fin à une instance par radiation, non-lieu à statuer ou renvoi au Tribunal).

Référés prononcés: sens de la décision (2004)

Référés prononcés: sens de la décision (2004) (1)	Nombre de référés	Nombre de pourvois sur référé et sur intervention	Sens de la décision: Rejet/Confirmation décision attaquée	Sens de la décision: Accord/Annulation décision attaquée
Adhésion de nouveaux États	1	1	2	
Concurrence		1		1
Environnement et consommateurs		2	2	
Rapprochement des législations		1	1	
Transports	1			1
Total traité CE	2	5	5	2
Total EA				
Divers				
TOTAL GÉNÉRAL	2	5	5	2

Affaires clôturées.

(1) Les chiffres mentionnés (chiffres nets) indiquent le nombre d'affaires compte tenu des jonctions pour cause de connexité (une série d'affaires jointes = une affaire).

Arrêts en manquement d'État: sens de la décision (2004)

Arrêts en manquement d'État: sens de la décision (2004) (1)	Condamnation	Rejet	Total
Belgique	12		12
République tchèque			
Danemark			
Allemagne	14	1	15
Estonie			
Grèce	8	1	9
Espagne	10	1	11
France	23	2	25
Irlande	6		6
Italie	16	1	17
Chypre			
Lettonie			
Lituanie			
Luxembourg	9	1	10
Hongrie			
Malte			
Pays-Bas	7		7
Autriche	15	1	16
Pologne			
Portugal	6	1	7
Slovénie			
Slovaquie			
Finlande	4	1	5
Suède	5	1	6
Royaume-Uni	9		9
Total	144	11	155

Affaires clôturées.

(1) Les chiffres mentionnés (chiffres nets) indiquent le nombre d'affaires compte tenu des jonctions pour cause de connexité (une série d'affaires jointes = une affaire).

Durée des procédures (1999-2004)

Durée des procédures (1999-2004) (1)	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Renvois préjudiciels	21,2	21,6	22,7	24,1	25,5	23,5
Recours directs	23	23,9	23,1	24,3	24,7	20,2
Pourvois	23	19	16,3	19,1	28,7	21,3

Affaires clôturées.

(1) Sont exclus des calculs sur la durée des procédures: les affaires comportant un arrêt interlocutoire ou une mesure d'instruction; les avis et délibérations; les procédures particulières (à savoir: la taxation des dépens, l'assistance judiciaire, l'opposition à un arrêt, la tierce opposition, l'interprétation d'un arrêt, la révision d'un arrêt, la rectification d'un arrêt, la procédure de saisie-arrêt et les affaires en matière d'immunité); les affaires se terminant par une ordonnance de radiation, de non-lieu à statuer, de renvoi ou de transfert au Tribunal; les procédures en référé ainsi que les pourvois sur référé et sur intervention.

Les durées sont exprimées en mois et en dixièmes de mois.

(2) Il s'agit des ordonnances autres que celles mettant fin à une instance par radiation, non-lieu à statuer ou renvoi au Tribunal.